

# Claveisolles : une Maison d'accueil spécialisée inaugurée qui peine à recruter

BeaujolaisOuest Rhodanien - Publié le 02 juin 2026 à 11h00, par François-Régis Olivier - CLP

*Pratiquement à pleine capacité, la Maison d'accueil spécialisée de Claveisolles, inaugurée le 21 mai, peine cependant à recruter et à garder son personnel.*



Les élus et représentants de l'État ont inauguré la Maison d'accueil spécialisée de Claveisolles, le 21 mai. (© François-Régis OLIVIER)

**La Maison d'accueil spécialisée (Mas) de Claveisolles**, qui a accueilli ses premiers résidents en novembre 2022, est désormais à pleine capacité ou presque et a été officiellement **inaugurée** le 21 mai. Beaucoup de monde a répondu à l'invitation de l'association la Roche et Deux Fleuves senior & autonomie pour l'événement, en ce premier jour de chaleur où le chapiteau d'allocution était le bienvenu.

Les présidents du Département du Rhône, Christophe Guilloteau, de la Communauté d'agglomération de l'Ouest rhodanien (Cor), Patrice Verchère, de l'association la Roche, Christian Lalbertier, ainsi que le directeur départemental de l'Agence régionale de santé (ARS), Philippe Guetat, le sous-préfet Jean-Marc Galland et le maire de Claveisolles, Dominique Despras, ont successivement pris la parole pour confirmer leur soutien tant moral que financier au projet.

D'un coût total de 13 457 577 euros, il a bénéficié d'un prêt de la Banque des territoires de 13 010 489 euros, d'une subvention de la Cor de 97 088 euros et de fonds propres du groupe Deux Fleuves de 350 000 euros.

## Un cadre privilégié qui fait l'unanimité pour la Maison d'accueil spécialisée de Claveisolles

Née de la réponse de l'association la Roche à un appel à projets, la **Maison d'accueil spécialisée** porté par Deux Fleuves senior & autonomie, l'association la Roche et la commune de **Claveisolles** repose sur la restructuration du couvent existant, bâti en 1830, et inoccupé depuis le départ des dernières sœurs du Prado en 2013. Ces dernières ont discerné en l'association la Roche l'acteur providentiel pour incarner le concept de donner, servir et aimer à travers leur projet.

L'ancien couvent, désormais réhabilité et complété d'extensions contemporaines, est implanté sur une parcelle de 1 600 m<sup>2</sup>. L'ensemble représente une surface totale d'environ 4 900 m<sup>2</sup>, dont 4 100 m<sup>2</sup> de surface créés.

Soixante chambres d'environ 22 m<sup>2</sup>, réparties en six unités, accueillent les résidents. Située sur les hauteurs de la commune, à la sortie du bourg, la **Maison d'accueil spécialisée** s'inscrit dans un environnement naturel privilégié, propice à l'accompagnement des personnes accueillies et a fait à ce titre l'unanimité auprès des interlocuteurs présents. Elle a pour mission d'accueillir 60 personnes porteuses de handicaps psychiques particulièrement sévères.

Ouvrant la cérémonie et avant de laisser place aux personnalités présentes, Hervé Bonnin, directeur général de l'association la Roche a successivement laissé la parole à un résident qui a dit son bonheur d'être là, ainsi qu'aux élèves du collège Notre-Dame qui jouxte le domaine. Ces derniers ont déjà réalisé plusieurs projets avec les résidents, dans le cadre de la thématique de la solidarité, au travers du lien qui les unissent aux autres. Quelques membres du personnel ont fait part de leurs difficultés.

### La CCN 66, objet de ressentiment du personnel spécialisé

Encadrer les résidents d'une telle structure demande bien sûr une formation et des compétences que l'on ne trouve pas nécessairement à proximité immédiate de l'établissement. Certains membres du personnel effectuent ainsi près d'une heure de déplacement quotidien, sont rémunérés selon le barème de la convention nationale collective 66, spécifique à l'univers concerné, qui fixe un salaire assez proche du Smic et qu'aucune prime ne vient compléter.

Ceux qui sont présents depuis l'ouverture de la **Maison d'accueil spécialisée** confirment apprécier tant le projet que sa situation géographique idoine pour la nature de l'activité mais regrettent le point financier qui **freine le recrutement** et explique le turn-over depuis l'ouverture. À l'heure actuelle, si le taux de remplissage est de quasiment 100 %, celui du personnel disponible n'est que de 70 % par rapport à la structure prévue. Le personnel croit cependant en l'amélioration de la situation et dit bénéficier du soutien de la direction de l'établissement et de l'association.